

Séance du 17 mars 2015
(Convocations du 9 mars 2015)

L'an deux mille quinze le dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MESSAGER – Maire.

Etaient présents : Jean-Claude MESSAGER – Maire, Michel DELHAISE, Hubert VANDENBERGHE, Nadège TANIÈRE, Véronique SIBILE – Adjoints, Dominique TREHOU, Danièle VERMANDERE, Philippe BEYAERT, Jean-Michel RAVIART, Manuel DONNEZ, Hervé WARGNYE, Hermine DELMAU, Chloé COUPLET, Alexandra PAWLAK, Chantal DUBOIS, Jacqueline DONNEZ, Anne-Michèle CORDIER.

Etaient excusés : Alexandre SCHNEIDER qui a donné procuration à Jean-Claude Messenger, Sylvie LEMAIRE, Julien BECUE qui a donné procuration à Hubert Vandenberghe, André DELEBARRE, Bertrand BAUDUIN

Etait absente : Marie-Brigitte BAUDUIN

Alexandra PAWLAK a été désignée secrétaire de séance.

1 - Approbation du Compte de gestion 2014

2 -Vote du Compte administratif 2014

Section de fonctionnement

Dépenses.....	1 754 473,13 €
Recettes	2 284 309,05 €
Excédent 2014.....	529 835,92 €
Excédent antérieur.....	144 684,94 €
RESULTAT CUMULE	621 374,86 €

Section d'investissement

Dépenses	- 737 561,92 €
Recettes	1 060 607,18 €
Excédent 2014	- 323 045,26 €
Excédent antérieur	- 482 402,52 €
RESULTAT CUMULE	- 159 357,262 €
Dépenses engagées non mandatées :	- 147 703,01 €
Recettes justifiées non réalisées :	176 049,63 €
RESULTAT DEFINITIF	- 131 010,64 €

3 - Affectation de résultat de 2014

Report à nouveau en fonctionnement : 66 374,86 €
Réserve en investissement 555 000 €

4 - Tarifs communaux

A compter du 1^{er} mai 2015 :

- **Droit de place** - 25 €
- **Salle des Fêtes** - Vin d'honneur : 250 € ; Repas : 450 €
- **Concession Cimetière** - 15 ans : 21 € le m² ; 50 ans : 63 € le m²
- **Urne Columbarium** - 10 ans : 273 € ; 30 ans : 546 € ; 50 ans : 824 €

A compter du 1^{er} juillet 2015

CENTRE DE LOISIRS

Enfants participant au centre à temps plein (journée et cantine incluse). Tarif correspondant à une semaine de fréquentation du centre.		
Quotient familial de la CAF	Tarif Lecellois	Tarif Extérieurs
De 0 à 400 €	32 €	47 €
De 401 à 750 €	35 €	51 €
Supérieur à 750 €	37 €	57 €
Enfants participant au centre à mi-temps (après-midi pour les enfants de 4 à 6 ans pour le centre de juillet) Tarif correspondant à une semaine de fréquentation du centre.		
Quotient familial de la CAF	Tarif Lecellois	Tarif Extérieurs
De 0 à 400 €	14,50 €	21,50 €
De 401 à 750 €	15,50 €	23,50 €
Supérieur à 750 €	16,50 €	24,50 €

GARDERIE PERICENTRE

Garderie des Centres de loisirs (Rappel des créneaux : le matin de 7h30 à 9h 嬢1 H 30 ; le soir de 17h à 18h30 嬢1 H 30)	
Quotient familial de la CAF	Tarifs
De 0 à 400 €	1,50 €
De 401 à 750 €	1,60 €
Supérieur à 750 €	1,70 €

A partir du 1^{er} septembre 2015

GARDERIE SCOLAIRE :

Le matin : Du lundi au vendredi, de 7h30 à 8h30 ; Le mercredi midi de 12h à 13h ; Le soir : Le lundi et le mardi, de 16h à 17h30 et de 17h30 à 18h30 ; Le jeudi (après les NAP) de 16h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h30 ; Le vendredi, de 15h à 16h, de 16h à 17h30 et de 17h30 à 18h30.	
Quotient familial de la CAF	Tarif par créneau
De 0 à 400 €	1,20 €
De 401 à 750 €	1,30 €
Supérieur à 750 €	1,40 €

Temps d'activités périscolaires Le jeudi, de 13h30 à 16h30 嬢3 H
3 € pour l'après-midi

CANTINE : 3,40 €

5 - Subventions aux associations

La dotation scolaire à l'Ecole du Centre pour les fournitures scolaires est fixée à 9 996 €.

OCCE Ecole du Centre – Projet pédagogique	2 448 €
OCCE Ecole du Centre – Prix	1 632 €
OCCE Ecole du Centre – Dictionnaires	520 €
Amicale de l'Ecole Publique - Subvention	540 €
APEL Ecole Sainte Marie - Subvention	270 €
APEL Ecole Sainte Marie – Projet pédagogique	1 308 €
APEL Ecole Sainte Marie – Prix	1 552 €
APEL Ecole Sainte Marie - Dictionnaires	650 €
AFN	400 €
Amicale des Donneurs de Sang	150 €
Amis du Clocher	250 €
Amitié Lecelloise	200 €
ARCAD	200 €
Cercle Historique	200 €
Comité des Fêtes Quartier Rue des Fèves	300 €
Cyclo-Club	405 €
Doigts de Fée	150 €
Football Club Lecelles Rosult	4 600 €
Gym Aérobie	700 €
Harmonie de Lecelles	800 €
Imagine	155 €
Memphis Country	155 €
Pétanque Lecelloise	155 €
Pyracelles	100 €
Récréation	100 €
Sophro Zen Attitude	150 €
Tennis de Table Lecellois	700 €
Chambre des Métiers	270 €
APEI de St Amand	550 €
Maison de la Famille	392 €
SPL Centre Aquatique Intercommunal	23 489,98 €

6 - Dotations 2015

Versement de la dotation à l'O.G.E.C de l'Ecole Sainte Marie en application du Contrat d'association : 84 116,39 €

7 - Taux d'imposition en 2015

Maintien des taux d'imposition des taxes directes locales.

Les taux restent les suivants : Taxe d'habitation : 16,69 %, Taxe foncière (bâti) : 18,12 % et Taxe foncière (non bâti) : 48,58 %.

8 – Budget primitif 2015 avec reprise des résultats 2014

Section de fonctionnement :

Dépenses	2 219 234,86 €
Recettes	2 152 860,00 €
Excédent reporté de 2014 (002).....	66 374,86 €

Section d'investissement :

Dépenses	860 336,00 €
Recettes	991 346,64 €
Solde d'exécution reporté (001)...	159 357,26 €
Excédent 2014 reporté (1068)	555 000,00 €

9 – Demandes de subvention DETR 2015

Demandes de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2015 pour la restauration de la toiture du presbytère ainsi que pour celle du la Poste communale et du Commerce de proximité.

Le Maire

Jean-Claude MESSENGER